

# FONCTIONNEMENT DE L'ATELIER COUTURE 2025-2026



Ce fonctionnement a été validé après concertation avec les membres de l'atelier Couture. Il pourra être réajusté selon les besoins.

## 1. LIEU, HEURE ET DATE

LIEU : Association Enjeu

JOURS ET HEURES : les samedis de 14h00 à 18h00.

## 2. DEVENIR MEMBRE : CONDITIONS

Pour devenir membre du club couture organisé par le Centre socioculturel EnJeu :

- Etre adhérent.e au CSC EnJeu (5€ par personne, par année scolaire)
- Régler la cotisation de l'atelier couture (10 € par personne, année scolaire)
- Etre majeur.e ou être accompagné.e d'une personne majeure
- Lire et approuver ce document rappelant le fonctionnement et le règlement du Club Couture
- Confirmer sa présence à une séance en signant une feuille d'émargement mise à disposition par la référente de l'atelier

## 3. ORGANISATION DU COLLECTIF/DEROULEMENT

Le groupe sera autonome pendant les séances. Aucun animateur professionnel ne sera présent.

Les séances permettront aux participant.e.s d'échanger leurs trucs et astuces couture, puis, en fonction des besoins du groupe, de mutualiser le matériel mis à disposition par EnJeu ou mutualiser le coût d'éventuelles prestations couture.

Pour pouvoir communiquer, le groupe a décidé de créer un groupe de discussions « Whatsapp ». Toutefois, les participantes qui ne souhaiteraient pas ou ne pourraient pas être membres de ce réseau, les infos leur seront envoyées par mail ou par texto.

## 4. LIEN AVEC ENJEU

La mise en place de l'atelier Couture est coordonnée par le secteur « Adultes-familles » du centre socioculturel EnJeu. Dans ce cadre, le lien avec EnJeu devra être régulier : des points de situation réguliers auront lieu entre la référente de l'atelier et la coordinatrice Animation de la Vie Locale d'EnJeu.

## 5. CONDITIONS MATERIELLES

Le centre socioculturel EnJeu met à disposition du matériel de couture :

- 5 machines à coudre
- 1 malle de tissus
- 1 malle mercerie
- 1 malle contenant : 4 enrouleurs électriques, un fer à repasser, des livres et tutoriels couture
- 1 malle à tiroirs : accessoires de couture et bobines de fils

Ce matériel est disponible au local de Chemellier. Toute anomalie repérée devra être indiquée au centre socioculturel EnJeu.

EnJeu se désengage de toute responsabilité concernant le matériel personnel des participantes.

## 6. CONDITIONS FINANCIERES

Pour devenir membre de l'atelier Couture, l'adhésion au CSC EnJeu est obligatoire : 5€/personne/année scolaire, ainsi que la cotisation à l'atelier de 10€/personne/année scolaire.

En fonction des demandes et des besoins des participantes, des dépenses pourront être engagées pour l'atelier couture (achat de matériel, prestation professionnelle couture, achat de fournitures...). Dans le cadre de son projet Adultes/Familles, le CSC EnJeu contribuera aux dépenses. Le reste de dépenses pourra être mutualisé entre les participantes. Les décisions concernant toute dépense devront être prises collectivement.

En cas d'intervention d'un.e professionnel.le de couture, seul.e.s les participant.e.s ayant contribué financièrement au cours pourront assister à la séance.

Date et signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Plus d'infos : 02.41.79.24.86 - 07.66.80.85.74  
habitants@associationenjeu.fr - www.associationenjeu.fr

 Animations Habitants EnJeu

